



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE DE L'ORDRE DES MÉDECINS

Le 4 février 2025

À l'attention de tous les médecins de Meurthe et Moselle

- 1) Ouverture Du Service De Remplacement En Ligne
 - 2) Présentation du projet ESOP (Equipe Spécialisée en Obésité Pédiatrique)
 - 3) Assistanat territorial
 - 4) Charte du médecin créateur de contenu
 - 5) 4^e formation Médecins/Pharmaciens du Grand Est
 - 6) Journée des maladies rares
-

Chers Confrères,

Vous trouverez, ci-dessous, des informations qui pourraient vous intéresser :

1) Ouverture du service de remplacement en ligne

Simplifiez vos demandes de remplacement en passant par votre espace médecin. Ce service concerne tous remplacements libéraux par un confrère ou par un étudiant de 3^{ème} cycle en médecine.

Il permet au médecin qui souhaite se faire remplacer :

- D'effectuer une **démarche en ligne** depuis Mon Espace
- De **signer en ligne** un contrat généré automatiquement

Vous n'aurez ainsi plus besoin d'envoyer vos contrats à votre conseil départemental, une fois les informations saisies et signées, tout se fait automatiquement.

Vous trouverez ci-dessous une vidéo explicative de la démarche en ligne.

VIDEO

2) Présentation du projet ESOP (Equipe Spécialisée en Obésité Pédiatrique)

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un nouveau dispositif intitulé « Equipe Spécialisée en Obésité Pédiatrique Ville-hôpital » (ESOP-VH), créé dans le cadre du Schéma Régional de Santé 2023- 2028.

L'objectif d'ESOP est de faciliter le développement de la composante pédiatrique de la filière obésité, mission M2 du Centre Spécialisé de l'Obésité (CSO) de Nancy, sous l'égide de l'ARS. Ce projet expérimental (durée 1 an) porté par l'association Expertise Obésité Lorraine, Coordination et Appui aux Filières, Nancy (EOL.CAF 54), adossée au CSO de Nancy concerne 2 départements pour commencer : la Meurthe et Moselle (54) et les Vosges (88). Il vise à développer les interfaces et les échanges entre les professionnels et les structures concernées, sur le modèle des RÉPPOP.

Objectifs principaux du projet ESOP :

- Améliorer l'accès aux soins et la qualité de la prise en charge en proximité des enfants et adolescents en situation de surpoids ou d'obésité.
- Renforcer l'approche multidimensionnelle et pluriprofessionnelle de la prise en charge du surpoids et de l'obésité pédiatrique via la formation et l'appui aux équipes pluriprofessionnelles de niveau 1 et niveau 2 des territoires concernés, selon les guides et recommandations de la HAS.
- Participer à la prévention de l'obésité pédiatrique avec les acteurs du territoire en facilitant le repérage, le diagnostic et l'orientation des enfants et adolescents.

Ainsi en tant que professionnels de proximité, vous avez un rôle clé à jouer. Si cette thématique vous intéresse, merci de nous contacter à cette adresse : f.echarif2@chru-nancy.fr

Nous vous enverrons en retour, un lien vers un questionnaire pour connaître votre implication, vos besoins et vos attentes. Dans un second temps, si vous le souhaitez, nous pouvons convenir d'un échange pour détailler les aspects qui vous intéressent tout particulièrement.

En espérant vous compter parmi les acteurs de la filière obésité pédiatrique pour les départements 88 et 54, nous vous prions d'agréer, chère consœur, cher confrère, madame, monsieur, nos salutations les plus sincères.

Pour l'équipe ESOP,

Dr. Emeline RENARD, Pédiatre endocrinologue CSO, Responsable ESOP

Dr. Maéva LEUVREY, Pédiatre CSO, Pédiatre coordinateur ESOP

Pr. Olivier ZIEGLER, Médecin EDN CSO, Professeur émérite, Coordinateur administratif ESOP

3) Assistanat territorial

en PJ le communiqué commun de la Conférence des doyens, du Cnom, de l'Isni et l'Anemf, envoyé ce jour à la presse : « La crise de l'accès aux soins en France appelle à la création rapide d'un assistanat territorial »

4) Charte du médecin créateur de contenu

Lors d'un évènement organisé à la Maison de la Chimie par YouTube, le Conseil national de l'Ordre des médecins a présenté une charte du médecin créateur de contenus.

Ce projet d'envergure est né d'une prise de conscience du Conseil national de l'Ordre des médecins : la désinformation médicale en ligne ne cesse de croître, plaçant les utilisateurs face à des informations inexactes voire dangereuses sur les sujets de santé. Certaines thématiques sont particulièrement sujettes à la désinformation médicale, telles que la médecine esthétique, ou les pratiques de soins non conventionnelles.

Face à ce constat, l'Ordre des Médecins, qui a notamment sollicité l'aide de YouTube compte tenu de son expertise, a souhaité concevoir un guide de bonnes pratiques à destination des médecins prenant la parole sur les plateformes et les réseaux sociaux.

Cette charte, que vous trouverez en pièce-jointe, se décline en 10 principes.

Rédigée par des médecins pour des médecins, a ainsi pour objectif de favoriser une information médicale à la fois rigoureuse et accessible et de protéger la santé publique. Elle permet de fixer un cadre éthique et déontologique, non contraignant, encourageant la création de contenus de qualité en ligne. Cela permettra de favoriser le déploiement d'une information de santé fiable, et de permettre aux médecins qui le souhaitent de mettre leurs connaissances au service du plus grand nombre, dans un cadre pensé et fixé par les organismes de référence.

Voici les principes exposés dans la charte :

1- Je pourrai intervenir sur les réseaux sociaux et plateformes en tant que médecin pour délivrer du **contenu pédagogique** s'adressant à des confrères, des étudiants, ou d'autres professionnels de santé, du **contenu médical et scientifique vulgarisé** visant à sensibiliser et informer le grand public, ou **tout autre contenu concernant des thématiques de santé**.

2- J'utiliserai le terme **docteur dans mon pseudonyme** seulement si j'en possède effectivement le titre et je m'engagerai **à informer l'ordre de cette activité**.

3- Je n'utiliserai **pas de moyens payants pour mieux référencer** mon contenu et je respecterai les règles en matière d'influence responsable **en mentionnant mes partenariats dans mes contenus**.

4- Je m'astreindrai à produire un **contenu daté, avec sources explicites et détaillées** que je m'efforcerai de mettre à jour.

5- Je ne donnerai **aucun conseil médical personnalisé** sur les réseaux sociaux et plateformes à des utilisateurs.

6- Je **ne ferai ou je n'encouragerai la promotion d'aucune pratique ou thérapeutique non validée scientifiquement**.

7- Je ne ferai sur les réseaux sociaux et plateformes aucune **promotion de ma propre activité et pratique médicale**.

8- Je ne créerai **pas de contenu faisant la promotion commerciale** de tout produit de santé, médicament ou dispositif médical.

9- Je serai **prudent dans les contenus délivrés et modéré dans mes propos et interactions** avec les autres utilisateurs.

10- J'utiliserai tous les moyens que les réseaux sociaux et plateformes mettent à disposition aux médecins pour **s'identifier en tant que médecin**, pour indiquer mes qualifications médicales reconnues par l'ordre et pour qualifier mon contenu de « contenu de santé ».

5) 4^e formation Médecins/Pharmaciens du Grand Est

Le centre des référence des maladies vectorielles liées aux tiques vous invite à leur 4^{ème} formation Webinaire qui aura lieu **le mercredi 23 avril 2025 de 20h à 21h** pour tous les médecins et pharmaciens de la Région Grand Est

Vous trouverez en pièce jointe le programme ainsi que les modalités d'inscriptions.

6) Journée des maladies rares

La Journée des Maladies Rares (JMR) est célébrée le **mercredi 26 février 2025 à la salle des fêtes de Gentilly de 08h30 à 17h00**.

A cette occasion, la plateforme Lorraine Affections Rares (LARA) du CHRU de Nancy, en partenariat avec l'équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Nord Est, l'Association Fondation Bompard (AFB), l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Ville de Nancy, l'AFM Téléthon et l'Alliance Maladies Rares, organisent un évènement ouvert à tout public et gratuit.

Une journée de conférences thématiques en présence de 65 structures exposants (associations de patients maladies rares et partenaires institutionnels et médico-sociaux).

N'hésitez pas à vous inscrire en cliquant sur ce lien à [Journée Maladies Rares 26 février 2025](#)

et retrouvez le programme en cliquant sur ce lien [CHRU de Nancy - Journée Maladies Rares 2025](#)

Confraternellement à toutes et tous.

Le Président,

Dr Franck BRESLER

Nouveaux questionnaires auxquels vous pouvez participer :

[-La pratique de la spirométrie en médecine générale.](#)

[-Les réactions d'hypersensibilité liés à l'utilisation de la chlorhexidine : du patient aux professionnels de santé](#)

site internet : <http://www.conseil54.ordre.medecin.fr>

e-mail : cd.54@ordre.medecin.fr

ORDRE DES MEDECINS

4 ALLEE DE ST CLOUD, 54600, VILLERS LES NANCY

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

